

NÉGO CLASSIF EMPLOYÉS ET CADRES LE 5 SEPTEMBRE 2024

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

LES PREMIERES REPONSES DE L'EMPLOYEUR AUX REVENDICATIONS CFDT



LE COEFFICIENT D'ENTRÉE DE CHAQUE GRILLE AU-DESSUS DU SMIC

La CFDT a obtenu que les coefficients d'entrée des différentes grilles soient au dessus du SMIC.

UNE AUGMENTATION DE L'ENSEMBLE DES COEFFICIENTS DE BASE

La CFDT a obtenu une augmentation de l'ensemble des coefficients de base.

LE POSITIONNEMENT SYSTÉMATIQUE DES SALARIÉ.E.S OCCUPANT UN EMPLOI INFORMATIQUE SUR LA GRILLE INFORMATIQUE

Cette revendication semble être acquise !

MAINTIEN DU STATUT CADRE

Cette revendication a été obtenue. De plus, le niveau d'entrée du statut cadre est en cours de négociation.

MAINTIEN DE LA RÉMUNÉRATION

La CFDT a obtenu le maintien de la rémunération



5% D'AUGMENTATION POUR MOBILITÉ FONCTIONNELLE FORCÉE OU VOLONTAIRE (PASSAGE D'UN EMPLOI VERS UN AUTRE EMPLOI DE MÊME NIVEAU)

L'employeur répond à cette revendication en proposant un pas de compétence pour toute mobilité fonctionnelle vers un emploi de même niveau. Reste encore à définir le type de mobilité (volontaire, subie, ..)

UNE MESURE GÉNÉRALE ET PÉRENNE POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉ.E.S

L'employeur, au bout du suspense, propose que l'ensemble des salariés bénéficie d'une garantie minimale de 3 points de compétence. Autant dire que cette proposition, certes contrainte par une enveloppe insuffisante, n'est pas à la hauteur de l'attente des salariés

DES ÉCARTS EN NOMBRE DE POINTS ENTRE CHAQUE NIVEAU PLUS ÉQUILIBRÉS ET DES GRILLES MOINS TASSÉES

Les grilles proposées sont moins tassées qu'en début de négociation. Malgré un effort de l'employeur, pour la CFDT, c'est un point qui pourrait encore être amélioré.

LA RECONNAISSANCE FINANCIÈRE DE LA MAÎTRISE DES MÉTIERS OU DES EMPLOIS PAR UNE ÉVOLUTION SUR 3 NIVEAUX

La CFDT a été partiellement entendue sur les grilles "administrative" et informatique pour certains métiers repérés. En revanche, sur la grille des établissements, aucun parcours professionnel au sein du même emploi n'est prévu.



**PASSAGE DU TAUX D'ATTRIBUTION ANNUEL
OBLIGATOIRE DE POINTS DE COMPÉTENCE
À 35 % MINIMUM**

Avec une RMPP qui semble figée à 1,5% et aucune volonté de la tutelle de l'augmenter, voire même de s'extraire de ce mécanisme, cette revendication restera lettre morte ! Encore une fois la fidélisation des salariés est mise au placard !

**EXTENSION DES REVALORISATIONS SALARIALES
SÉGUR (NOTAMMENT AU BÉNÉFICE DES
TRAVAILLEURS SOCIAUX)**

L'employeur a indiqué être en contact avec la tutelle pour obtenir gain de cause sur ce point pour l'ensemble des oubliés du SEGUR. La CFDT continuera à agir pour qu'ils puissent en bénéficier.

DÉPLAFONNEMENT DES NIVEAUX

Cette revendication, portée notamment par la CFDT, reste en attente d'un arbitrage de l'employeur.

**TRANSPOSITION DES REVALORISATIONS
SALARIALES SEGUR EN POINTS**

De nombreuses questions sont en suspens concernant les conséquences de cette transposition. L'employeur travaille également sur l'aspect technique de sa mise en application. Des réponses devraient être apportées très prochainement.

**MISE EN PLACE TOUS LES 2 ANS D'UN
MÉCANISME SIMILAIRE À LA GARANTIE
INDIVIDUELLE DU POUVOIR D'ACHAT (GIPA)
POUR UN RATTRAPAGE DE
LA PERTE DU POUVOIR D'ACHAT**

Rien de concret pour le moment, ce point sera de nouveau abordé lors des négociations à venir.



**AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE
L'ANCIENNETÉ :
5 POINTS PAR AN JUSQU'À 35 ANS**

La tutelle et l'employeur, considérant que la classification actuelle garantit un équilibre entre mesure automatique et individuelle, ne proposent rien de nouveau sur le thème de l'ancienneté ! La fidélisation ne semble donc pas être leur priorité ! C'est regrettable !

**16 POINTS DE COMPÉTENCE POUR
TOUTES ET TOUS SANS DISTINCTION DE
NIVEAUX**

L'employeur propose une "augmentation" d'un point par pas de compétence (7 à 8, 12 à 13 et 15 à 16). Devant ce manque d'ambition, la CFDT continuera à revendiquer plus et surtout mieux !

**MISE EN PLACE D'UNE GRILLE DE
CLASSIFICATION UNIQUE AU LIEU DES 4
ACTUELLES**

Sur ce point, la CFDT n'a pas été entendue. L'employeur, échaudé par le droit d'opposition de FO et de la CGT lors de la précédente négociation classification, n'a jamais ouvert la porte à cette mesure pourtant garante d'équité.

**16 POINTS DE GARANTIE AU BÉNÉFICE DES
SALARIÉS N'AYANT PAS EU DE POINTS DE
COMPÉTENCE OU DE PARCOURS
PROFESSIONNELS PENDANT 4 ANS**

Vous l'aurez compris, l'employeur ne souhaite pas aller vers plus de progression salariale automatique. Il y a 4 ans pourtant, nous avons obtenu une garantie automatique pour les salariés qui avaient atteint le plafond de l'ancienneté.

Le 17 septembre se tiendra la prochaine séance de négociation.
La CFDT continuera à œuvrer afin d'obtenir le maximum pour tous les salariés de la Sécurité sociale malgré une enveloppe contrainte de 153 millions d'euros



**Flashez
pour plus
d'info CFDT**

Retrouvez-nous sur :



**Je souhaite
adhérer**

NÉGO CLASSIF EMPLOYÉS ET CADRES LE 5 SEPTEMBRE 2024

LES GRILLES

• grille administrative

GRILLE ADMINISTRATIVE Grille actuelle		Niveaux de classification	N1	N2	N3	N4		N5A	N5B		N6	N7	N8	N9
		Coefficients de qualification	190	198	215	240		260	285		315	360	400	430
		Coefficients de base global	222,38	223,40	237,65	252,03		266,32	289,7		320,2	365,9	406,6	437,1
Proposition d'évolution des niveaux		Niveaux de qualification	1	2	3	4	4B	5A	5B	5C	6	7	8	9
		Alternative présentation des niveaux	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Révision des coefficients d'entrée de base global proposés lors de la RPN du 20 mars 2024			233	237	243	257	266	275	300	310	330	375	415	445
Révision des coefficients d'entrée de base global proposés lors de la RPN du 16 juillet 2024			235	240	248	260	270	280	300	315	340	375	415	455
Evolution de la proposition de l'employeur	Coefficients d'entrée		238	242	252	264	277	290	305	320	345	380	420	460
	Nombre de points supplémentaires sur la base des coefficients de qualification		+48	+44	+37	+24		+30	+20		+30	+20	+20	+30
	Nombre de points supplémentaires sur la base des coefficients de base global		+16	+19	+14	+12		+24	+15		+25	+14	+13	+23

• grille des établissements

GRILLE E Grille actuelle		Niveaux de qualification	1E	2E	3E		4E	5E	6E			7E	8E	9E	10E	11E	12E
		Coefficients de qualification	190	198	215		240	285	300			345	385	410	605	690	725
		Coefficients de base global	222	223	238		252	290	305			351	391	417	615	701	737
Proposition d'évolution des niveaux		Niveau de qualification	1E	2E	3EA	3EB	4E	5E	6EA	6EB	6EC	7E	8E	9E	10E	11E	12E
Révision des coefficients d'entrée de base global proposés lors de la RPN du 21 mai 2024			233	237	243	248	257	300	310	330	350	370	400	420	620	705	740
Révision des coefficients d'entrée de base global proposés lors de la RPN du 16 juillet 2024			235	240	248	253	260	300	315	340	355	370	400	420	620	705	740
Evolution de la proposition de l'employeur	Coefficients d'entrée		238	242	252	257	264	305	320	340*	355**	375	410	425	625	715	750
	Nombre de points supplémentaires sur la base des coefficients de qualification		+48	+44	+37		+24	+20	+20			+30	+25	+15	+20	+25	+25
	Nombre de points supplémentaires sur la base des coefficients de base global		+16	+19	+14		+12	+15	+15			+24	+19	+8	+10	+14	+13

• grille Informatique

GRILLE I Grille actuelle I		Niveaux de qualification	INF IA	INF IB	INF IIA	INF IIB	INF III	INF IVA	INF IVB	INF VA	INF VB	INF VI	INF VII	INF VIII	INF IXA	INF IXB	INF X
		Coefficients de qualification	215	240	260	260	291	323	338	352	382	397	458	570	618	668	700
		Coefficients de base global	238	252	266	266	296	328	344	358	388	404	466	579	628	679	712
Révision des coefficients d'entrée de base global proposés lors de la RPN du 18 juin 2024			243	257	270	275	300	350	360	375	395	415	480	595	640	690	720
Révision des coefficients d'entrée de base global proposés lors de la RPN du 16 juillet 2024			248	260	275	280	300	354	365	380	400	415	485	600	640	690	720
Evolution de la proposition de l'employeur	Coefficients d'entrée		252	264	277	290	305	355	370	385	403	420	490	610	655	700	735
	Nombre de points supplémentaires sur la base des coefficients de qualification		+37	+24	+17	+30	+14	+32	+32	+33	+21	+23	+32	+40	+37	+32	+35
	Nombre de points supplémentaires sur la base des coefficients de base global		+14	+12	+11	+24	+9	+27	+26	+27	+15	+16	+24	+31	+27	+21	+23

• grille Ingénieur Conseil

GRILLE DES INGENIEURS CONSEILS Grille actuelle IC		Niveaux de qualification	IC 10A	IC 10B	IC 11A	IC 11B	IC 12
		Coefficients de qualification	570	595	620	670	700
		Coefficients de base global	579	605	630	681	712
Révision des coefficients d'entrée de base global proposés lors de la RPN du 18 juin 2024			595	620	640	690	720
Evolution de la proposition de l'employeur	Coefficients d'entrée		610	635	655	700	735
	Nombre de points supplémentaires sur la base des coefficients de qualification		+40	+40	+35	+30	+35
	Nombre de points supplémentaires sur la base des coefficients de base global		+31	+30	+25	+19	+23



Flashez
pour plus
d'info CFDT

Retrouvez-nous sur :



Je souhaite
adhérer